

AVIS AUX USAGERS N°07

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

Festival de la Gastronomie 2025

Début: 09/11/2025 **Fin**: 22/11/2025

Les plaisanciers et usagers de la MARINA FORT-LOUIS sont informés, à l'occasion du **Festival de la Gastronomie 2025**, des modifications d'accès suivantes aux installations de la marina (voir plan de sécurité).

RESTRICTIONS D'ACCOSTAGE

Ponton "I" : L'accostage et l'amarrage de tout type de navire, annexe ou engin flottant seront temporairement interdits. Le trafic sera dévié vers la Passerelle et l'appontement de la digue.

RESTRICTIONS PARKING

Montage du festival : À partir du Dimanche 9 novembre 2025, la circulation sur le parking sera modifiée. Dès 12h00, les véhicules en zones de stationnement interdite vont devoir évacuer le parking.

Zones de stationnement interdite : Les véhicules gênants non autorisés seront remorqués aux frais des propriétaires à partir du Lundi **10 novembre à 8h00**.

- A (« Animations »): Circulation et stationnement interdits.
- B (« Technique »): Circulation et stationnement interdits, sauf véhicules techniques du festival.

Zones de stationnement autorisées :

- P1 : Réservée aux usagers de la Marina.
- P2 : Réservée aux usagers du restaurant Le Yacht Club.

CIRCULATION PARKING (P1)

HEURES DE POINTE	HEURES CREUSES
06h00 → 00h00	00h00 → 06h00
Circulation en SENS UNIQUE ENTRÉE : Barrière E1 (badge nécessaire) SORTIE : Barrière E2	Circulation en DOUBLE SENS ENTRÉE & SORTIE Barrière E1 (badge nécessaire) Barrière E2 fermée

VIGILANCE: Soyez attentifs lors de vos déplacements sur le parking et respectez la signalétique en place. Évitez les manœuvres dangereuses en sortant du parking. Le gardiennage est joignable au +590 690 74 43 67. Nous vous remercions de votre compréhension.

La Direction

Diffusion: Bateaux présents, Affichage Capitainerie, Site web

